

Création de la Société Navale Chargeurs Delmas – Vieljeux

En octobre 1970, la Cie Maritime des Chargeurs Réunis et deux de ses filiales, dont la Cie Fabre-Société Générale de Transports Maritimes (SGTM), apportent à la Société Navale Delmas- Vieljeux, dans le cadre d'un apport partiel d'actif assimilé à une fusion, l'ensemble de leurs actifs corporels et incorporels d'une valeur de 235 millions de francs, qu'elles exploitaient sur la côte occidentale d'Afrique. Ils comprenant notamment leurs lignes régulières de marchandise entre l'Europe et la côte occidentale d'Afrique, ainsi que leur réseau d'agences situées dans cette zone, avec tous leurs moyens en matériel, navires, immeubles et participations.

À la suite de cette opération, la participation du groupe des Chargeurs Réunis entre dans le capital de la Société Navale Delmas- Vieljeux à hauteur de 35 %, la Cie Financière Delmas-Vieljeux en détenant pour sa part 54 %

La Société Navale Delmas- Vieljeux prend à compter du 1er janvier 1971, le nom de Société Navale Chargeurs Delmas- Vieljeux.

En 1971, la Cie Maritime des Chargeurs Réunis (services Côte Occidentale d'Afrique) apporte 14 navires à la fondation de la Société Navale Chargeurs Delmas- Vieljeux. (*Daphnis, Dina, Douka, Djiba, Dracula, Daloa, Louléa, Louga, Loudima, Tamba, Tessa, Talassa, Tchibanga et Tidra*)

La Compagnie Fabre/Société Générale de Transports Maritimes, quant à elle, apporte 5 navires, les *Vaccares, Bongo, Bruly, Cap Vert* et *Narval*.

Les *Bongo* et *Bruly* provenant de la Cie de Navigation Paquet, seront dès 1972 incorporés au sein de la flotte Tankafrica (Filiale du groupe Delmas Vieljeux).

Les *Cap Vert* et *Narval* ne seront pas pris en charge directement par SNCDV.

Le 25 juin 1985, la Société Navale Chargeurs Delmas- Vieljeux, à la suite du retrait du groupe Chargeurs SA, prend la dénomination de Société Navale & Commerciale Delmas- Vieljeux. Les cinq étoiles rouges disparaissent de la Roue de Mulhouse.

En janvier 1988, la Société Navale & Commerciale Delmas- Vieljeux acquiert la totalité du capital des Chargeurs Réunis, filiale maritime de Chargeurs SA et de ce fait, le réseau maritime du groupe Delmas Vieljeux présente une nouvelle configuration, où la desserte de l'Afrique de l'Ouest joue un rôle important.

En 1988, la flotte contrôlée sous pavillon étranger par le groupe Delmas- Vieljeux (Euronavis) comptait les *CR Dieppe* et *CR Alicante*, frétés sous pavillon des Bahamas, à l'armement Louis Martin & Cie de 1989 à 1993 ; puis les *CR Gênes, CR Casablanca, CR Douala, CR Abidjan, CR Libreville, CR Pointe-Noire* et *CR Tanger*, transférés à partir de 1991 sous pavillon des Bahamas et exploités pour certains d'entre et sur la ligne Extrême-Orient/Côte Occidentale d'Afrique, et Méditerranée/Maroc.

Deux autres cargos polythermes, *Narval* et *Orque* (ex-Ivondro), de la Navale & Commerciale Havraise Péninsulaire, avaient été achetés par la Cie Maritime des Chargeurs Réunis à la Cie Fabre le 31 décembre 1977, et étaient exploités sous pavillon des Bahamas par le groupe Chargeurs Delmas.

En 1990, ils sortiront de la flotte après avoir été vendus à des armateurs étrangers.

Le 2 mars 1990, un compromis de vente est signé pour *Orque*, exploité par SNCDV et Overseas Transports & Chartering, avec Golden Pride Shipping Corporation (Panama), qui en prend livraison le 22 mai 1990 après l'avoir rebaptisé *Polly Pride*. Après avoir changé de nom en 1993 et 1998, il arrive à Mumbai le 16 septembre 1999 pour y être démolie. Il en sera de même pour le *Narval* dont le compromis de vente avait été signé le 2 mars 1990, pour être remis le 10 avril 1990 à son nouvel armateur Golden Prélude Shipping Corporation (Panama), qui lui donne pour nom *UB Prélude*.